

TARIFS

Votés chaque année au conseil municipal, les tarifs des cours et de la location d'instruments sont calculés en fonction du revenu des familles (quotient familial) sur présentation de la carte famille 2024 (voir brochure tarifs 2024/2025).

Location d'instruments :

Le conservatoire de Nanterre propose la location de certains instruments, notamment pour les élèves débutants.

Instruments en location :

- Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Accordéon, harpe, clavecin, xylophone

Conditions d'attribution :

En cas de demande de location d'instrument supérieure à l'offre disponible, les Nanterriens débutants, en fonction du quotient familial, seront prioritaires.

ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Certains cours du conservatoire sont accessibles aux enfants en situation de handicap.

Deux professeurs interviennent également dans des classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) au sein des écoles élémentaires Pâquerettes, Elsa-Triolet et Joinville ainsi que dans un IME (institut médico-éducatif). Un professeur référent « handicap » est nommé chaque année au conservatoire afin de suivre, rencontrer, accompagner, conseiller les familles..

Contact : conservatoire@mairie-nanterre.fr

Le conservatoire de musique, de danse et de théâtre de Nanterre est un service public municipal, classé par le ministère de la Culture à rayonnement départemental. Par ce classement, le ministère reconnaît la qualité de l'enseignement, de l'organisation (administration, technique, direction) et du projet d'établissement reposant sur la diffusion, en lien avec la pédagogie, et l'ouverture.

Les missions du conservatoire

- Former et accompagner les pratiques amateurs
- Favoriser le bien vivre ensemble dans sa diversité
- Accompagner la réussite éducative
- Découvrir et former les futurs talents (cycle d'orientation professionnelle)

Éducation artistique

- À partir de 5 ans au conservatoire
- À partir de 6 ans dans 7 quartiers de la ville en temps scolaire et périscolaire (inscription au dispositif après l'école au mois de juin 2024 dans les centres de loisirs)

Les trois grands cursus proposés

- Musique** ■ 3 cycles de 3 à 5 ans par cycle
 - Un cycle diplômant à orientation professionnelle (COP) dans les disciplines suivantes : chant lyrique, chant baroque, clarinette, flûte traversière, guitare, harpe, piano, violon et direction de chœur (examen d'entrée en septembre 2024)
- Danse** ■ 3 cycles de 3 à 5 ans par cycle
- Théâtre** ■ 3 cycles de 1 à 3 ans par cycle

Horaires des cours :

Les cours se déroulent en majorité hors temps scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 22h, le mercredi de 9h à 22h et le samedi de 9h à 18h

Conservatoire de Nanterre :

Maison de la musique
8 rue des Anciennes-Mairies
92000 Nanterre

Secteur Scolarité :

Au 1^{er} étage (Salle Benoît-Fleury)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 14h à 17h30
Mercredi :
de 10h à 13h et de 14h à 17h30

PLUS D'INFORMATIONS : www.nanterre.fr
TÉL : 01 41 37 49 09

   @conservatoire de Nanterre

CONSERVATOIRE

NANTERRE

DANSE • MUSIQUE • THÉÂTRE



L'ÉCOLE DES ARTS ET DU PARTAGE
ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

MUSIQUE

La durée des cours indiquée est hebdomadaire (hors vacances scolaires).

5 ans : cours d'éveil musical (45 min)

6 ans - Initiation musicale :

- Un cours de formation musicale obligatoire (45 min)
- Un cours d'instrument (20 min) sous réserve de places disponibles

À partir de 7 ans - début du cursus en 1^{er} cycle composé de :

- Un cours de formation musicale (1h à 1h30), obligatoire jusqu'en fin de 2^e cycle
- Un cours d'instrument (30 à 45 min)
- Une pratique collective (groupe / chœurs / ensembles), obligatoire dès la 1^{re} année de chant et à partir de la 4^e année pour les instrumentistes

À partir de 6 ans :

- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- **Guitare/harpe** : guitare acoustique, harpe
- **Cuivres** : trompette, cor, trombone, tuba
- **Claviers** : piano (en cas d'inscription, disposer d'un piano acoustique à la maison), accordéon, clavecin, orgue, percussions
- **Bois** : flûte traversière, flûte à bec, hautbois, clarinette, clarinette basse, basson, saxophone
- **Musiques actuelles** : batterie, guitare « musiques actuelles », guitare basse électrique, piano jazz, claviers et pianos électroniques

À partir de 12 ans :

- Chant « musiques actuelles » (sur audition en septembre 2024)

À partir de 16 ans :

- Chant lyrique ou chant baroque (sur audition en septembre 2024)

Certains instruments se pratiquent uniquement hors cursus et sur audition en septembre 2024 :

arts numériques, coaching rap, beatmaking/M.A.O, djing (mix, scratch...).

Pour ces cours, le cours de formation musicale n'est pas obligatoire.

Les cours individuels d'instruments ne sont pas ouverts aux adultes débutants.

LA PRATIQUE COLLECTIVE

Ensembles instrumentaux :

- **Orchestre junior** : 2^e cycle
- **Orchestre symphonique** : 3^e cycle
- **Harmonie junior** : 2^e et 3^e cycles
- **Ensembles** : cordes, guitares, harpes, accordéons, flûtes traversières, musique ancienne, violoncelles, percussions, musique de chambre, groupes de musiques actuelles et ateliers jazz
- **Accompagnement pour les groupes constitués en musiques actuelles**
- **Accompagnement piano**
- **Percussions et percussions d'orchestre** pour les pianistes
- **Percussions steel drum** (Trinidad et Tobago)
- **Percussions africaines** (balafon, djembé)

Ensembles vocaux :

- **Chorales** – 6/9 ans & 10/13 ans
- **Chœur jeunes « musiques actuelles »**
- **Chœur Adagio** – Voix de femmes
- **Chœur Lyrique** – Niveau intermédiaire
- **Chœur de Poche** – Niveau avancé
- **Chœur « musiques actuelles »** – Adultes
- **Chœur « musiques du monde »** – Adultes



De 15 à 25 ans, du 1^{er} au 3^e cycle

En partenariat avec le centre dramatique national Nanterre-Amandiers : Master class et parcours du spectateur. Sur audition au mois de septembre 2024.

THÉÂTRE MUSIQUE

La durée des cours indiquée est hebdomadaire (hors vacances scolaires).

À partir de 5 ans : Éveil à la danse (45 min)

À partir de 6 ans : Initiation à la danse 1 (1h)

À partir de 7 ans : Initiation à la danse 2 (1h)

À partir de 8 ans, début du cursus : 1^{er} cycle :

- **Danse classique** :
2 cours hebdomadaires obligatoires
- **Danse contemporaine** :
2 cours hebdomadaires obligatoires
- **Danse jazz** :
1 cours hebdomadaire

Adultes :

- **Danse contemporaine**
1 cours hebdomadaire

La direction des Sports de la ville de Nanterre propose également des cours de **danse hip-hop** (break dance, hip-hop, dance hall) à partir de 8 ans.
Informations et inscriptions : nanterre.fr

SPECTACLES & STAGES

Auditions de classe, concerts, spectacles

Dans le cadre de son projet pédagogique, le conservatoire propose environ 130 manifestations publiques annuelles, pour la plupart en entrée libre ; se confronter au public est, en effet, une étape incontournable pour les apprentis amateurs ou préprofessionnels.

Le conservatoire travaille en étroite collaboration avec la Maison de la musique de Nanterre, scène conventionnée d'intérêt national, et le centre dramatique national Nanterre-Amandiers.

Stages

Pour les petits et les grands, pour les débutants ou les plus confirmés, des stages, organisés pendant la première semaine des petites vacances scolaires, invitent à la découverte, à l'expérimentation et au partage.

SPECTACLES & STAGES



LES INSTRUMENTS